

LE FONTANILOIS

MARS 2024



FESTIVAL
LES CLEFS DE L'AVENTURE

C'ÉTAIT HIER
LA MÉMOIRE CÉLÉBRÉE

ÉCLAIRAGE PUBLIC
DÉJÀ DES ÉCONOMIES



ville-fontanil.fr



facebook.com/VilleFontanil



**le Fontanil
Cornillon**



EN PRATIQUE

PRÉINSCRIPTIONS SCOLAIRES pour la rentrée 2024-2025

Pour la maternelle : enfants nés en 2021
Pour l'élémentaire : enfants entrant au CP
Pour les nouveaux arrivants (tous niveaux confondus)

Pour les petites sections de maternelle et les nouveaux arrivants (maternelle ou élémentaire) :

Les préinscriptions scolaires auront lieu en mairie, uniquement sur rendez-vous du 26 février au 15 mars 2024, en contactant le service scolaire au 04 76 56 56 41 ou par mail : scolaire@ville-fontanil.fr.

Pour les CP :

Les dossiers de préinscription seront à envoyer complets par mail à scolaire@ville-fontanil.fr ou à déposer en mairie du 26 février 2024 au 15 mars 2024. Vous recevrez l'attestation en retour.

Attention, les documents doivent être scannés.

Documents à fournir pour tous :

- Livret de famille dans sa totalité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- Pièce d'identité du parent qui fait la demande d'inscription
- Carnet de santé avec les vaccinations à jour de votre enfant
- Un justificatif de domicile récent (facture ou attestation de - de 3 mois : gaz, électricité, téléphone internet, quittance de loyer)

En cas de séparation, l'accord des deux parents est obligatoire. Merci de fournir l'adresse et le numéro de téléphone du deuxième parent, ainsi que le jugement ou une attestation sur l'honneur avec la pièce d'identité des deux parents.

Si parents hébergés chez une tierce personne :

- Attestation d'hébergement et pièce d'identité de l'hébergeant
- Justificatif de l'hébergement (- de 3 mois)
- Justificatif de l'hébergement à l'adresse de l'hébergeant
- Avis d'imposition de l'année en cours

La Ville se réserve le droit de faire les vérifications qu'elle jugera nécessaires.

Avec l'attestation fournie par la mairie, faire enregistrer l'inscription de votre enfant par la directrice de la maternelle ou le directeur d'élémentaire.

Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous du 11 au 29 mars 2024.

Merci de présenter :

- Attestation délivrée par la mairie
- Livret de famille
- Carnet de santé avec les vaccinations à jour de votre enfant
- Certificat de radiation (pour les enfants venant d'une autre école)

École maternelle

Mme Richerol : 06 78 71 84 98 - mail : ce.0381772v@ac-grenoble.fr

École élémentaire

M. Peloux : 07 88 85 59 53 - mail : ce.0383021c@ac-grenoble.fr

LES COUPS DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE



**DOCUMENTAIRE
JEUNESSE**

« Fake news » de
Nereida Carrillo et
Alberto Montt

Qu'est-ce que les
fausses nouvelles
(fake news) ? Et qui les
crée ? Sur Internet et
les réseaux sociaux,

on trouve quotidiennement des images
et des vidéos manipulées, des théories du
complot, des hypertrucages (deepfake) et
des robots (bots) qui tentent de nous piéger.
En plus, nous pouvons être complices
sans le savoir et contribuer au chaos de
la désinformation. C'est pourquoi il est
nécessaire d'avoir des outils pour vérifier
ce qui est vrai et ce qui est faux.



**AUTOBIOGRAPHIE
ADULTE**

« Ma vie sans gravité »
de Thomas Pesquet

Un retour sur la vie de
l'astronaute français,
qui rend compte
de son enfance en
Seine-Maritime, de

ses deux missions sur l'ISS en 2017 et
2021, de sa formation mais aussi de son
rapport à sa famille, ses amis ou ses
collègues.



ÉDITO



Chaque année, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux habitants, qui s'installent dans notre village et en découvrent les multiples facettes. Nous sommes heureux de les convier à une cérémonie conviviale, permettant de présenter les services et équipements de la commune mais surtout d'échanger. Il n'est pas toujours facile de trouver ses marques dans un nouvel environnement. Nous souhaitons faciliter l'installation de nos nouveaux concitoyens en leur offrant des espaces de rencontres et d'informations au plus près de leurs attentes. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris : chers nouveaux arrivants, inscrivez-vous vite pour nous rejoindre le samedi 30 mars prochain !

Et pour ne rien manquer de l'actualité de notre commune, nous vous invitons chaleureusement à lire chaque mois notre journal municipal. Nous attachons une grande importance à partager avec tous les Fontanilois de nombreuses informations liées aux projets en cours, à la valorisation de celles et ceux qui participent à notre vie locale, aux démarches et services proposés mais aussi à nos missions institutionnelles. Nous avons notamment créé une nouvelle rubrique permettant de présenter les délibérations votées lors de chaque Conseil Municipal. Ce journal est le reflet de notre vie en commun, conçu avec et pour vous !

Bonne lecture,

Bien à vous,
Stéphane Dupont-Ferrier

Maire du Fontanil-Cornillon

SOMMAIRE

4- 20
ACTUALITÉS

20-21
ATRIUM

22-23
INFOS
PRATIQUES



ville-fontanil.fr



@VilleFontanil

Le Fontanilois - Publication mensuelle
Directeur de la publication : Stéphane Dupont-Ferrier
Rédacteur en chef : Chloé Lafort
Rédaction : Chloé Lafort, Valérye Serrano
Conception graphique : Laurent Gataleta
Crédit photo : Mairie du Fontanil-Cornillon, PatJmG
Imprimé en France par Coquand Imprimeur.
Tirage à 1 800 exemplaires.



La culture au plus près de vous

Cette année encore, la Ville du Fontanil-Cornillon a le plaisir d'accueillir un spectacle vivant dans le cadre des 10 jours de la Culture, portés par Grenoble Alpes Métropole.

L'initiative remporte toujours un grand succès, édition après édition. **Dimanche 7 avril, à 11 h 30 au parc municipal**, place au cirque et aux acrobaties, avec la **Cie Kilombo**.

Dans l'hostilité de ce monde, on regarde ses voisins de travers, on épie, on se méfie, on a peur... parce qu'on ne se connaît pas. Personnalités différentes, moyens d'expression divergents, tout prête à l'incompréhension entre ces deux personnages. Mais si l'un empiète sur le territoire de l'autre, alors que se passe-t-il ? Pour donner tort à l'expression « chacun chez soi et les moutons seront bien gardés » et pour partager avec le public un moment d'accueil et de tolérance, « **Étranges étrangers** » offre quelques instants de légèreté et d'optimisme.

Monocycle, portés sur monocycle, main à main et jonglage lient les deux personnages, qui se fréquentent la tête en bas et partagent la même roue.

Derrière le rire et les facéties, c'est un **message d'espoir et de tolérance** qui sera partagé avec le public, chaleureusement invité à prendre le temps d'apprécier cette **pause enchantée** dans leur matinée.



La représentation, co-financée par la commune et la métropole, est entièrement gratuite et ouverte à tous.

Coproduction : La Cascade - Pôle national des arts du cirque

Aide à la création : DRAC Auvergne Rhône-Alpes - Aide à la diffusion : ISÈRE le département

Le maquillage, tout un art !

Samedi 10 février, sept enfants étaient réunis autour de Myriam Rovati, bénévole de la médiathèque, pour un atelier de maquillage très apprécié à quelques jours du carnaval.

Au cours de la séance d'une heure, les petits Fontanillois ont pu bénéficier des **talents de maquilleuse de leur animatrice**, avant de **se prêter eux-mêmes à l'exercice**. Munis de pinceaux et de palettes de couleurs, les enfants ont fait preuve de concentration et d'écoute pour maquiller leurs camarades, à quelques jours du carnaval. **Une initiative créative et pédagogique**, conçue pour favoriser l'imagination et stimuler l'attention portée aux autres.



LA MÉDIATHÈQUE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Vous êtes disponible, vous appréciez l'univers de la lecture et vous vous sentez à l'aise avec les enfants ? Et si vous rejoigniez l'équipe de bénévoles de la médiathèque ?

Afin de déployer un peu plus encore ses actions culturelles notamment à destination du jeune public, la médiathèque recherche des bénévoles intéressé(e)s pour participer au développement d'activités diverses en médiathèque et auprès de ses partenaires. Toute personne motivée et force de proposition, à l'aise avec les jeunes enfants et qui dispose d'un peu de temps à consacrer à la collectivité est invitée à envoyer sa candidature en mairie par courrier ou par mail - contact@ville-fontanil.fr

Il est encore temps de s'inscrire

Le 9 juin prochain se tiendront les élections européennes. Pour pouvoir voter, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.

Tous les cinq ans, les citoyens et citoyennes de l'Union européenne élisent les membres du Parlement européen. En collaboration avec les représentants des gouvernements des pays de l'UE, les députés européens formulent des textes de législation et prennent des décisions qui influencent tous les aspects de la vie dans l'ensemble de l'Union européenne, du soutien à l'économie et la lutte contre la pauvreté au changement climatique et à la sécurité. Ce rendez-vous électoral est important et déterminant.

Pour pouvoir voter aux élections européennes, il est essentiel de s'inscrire sur les listes électorales.

- En ligne **jusqu'au mercredi 1^{er} mai 2024** sur le site www.service-public.fr
- En mairie **jusqu'au vendredi 3 mai 2024** muni d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Un doute sur le lieu de votre inscription ou le bureau de vote ?
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ? VOTEZ PAR PROCURATION !

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez dès maintenant confier à un autre électeur le soin de voter pour vous.

La démarche s'effectue au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consultantes de son lieu de résidence ou de travail.

Il est également possible de le faire en ligne sur maprocuration.gouv.fr, pour plus de rapidité. Vous recevrez alors un numéro de dossier qu'il conviendra de faire valider en gendarmerie.



La preuve de l'identité :

- Passeport ou carte nationale d'identité valide ou expiré depuis moins d'un an ;
- Ou à défaut, pièce d'identité d'origine accompagnée d'un décret de naturalisation ou d'un certificat de nationalité pour ceux qui viennent d'acquérir la nationalité et qui ne disposent pas encore de pièces d'identité française.

Les différents justificatifs de domicile en fonction des situations :

- Inscription à la mairie de son domicile : justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Inscription des personnes domiciliées chez leurs parents : attestation du parent sur papier libre et justificatif de domicile du parent ;
- Inscription dans la commune de résidence : justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois ;
- Inscription en qualité de contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

INFORMATIONS SUR
WWW.SERVICE-PUBLIC.FR

ANIMATION CHASSE AUX CEUFS

Qui résoudra les énigmes de Pâques ?

Les enfants, participez à l'enquête !

Mercredi 3 avril à 15 h, le Comité d'Animation proposera une nouvelle édition des « Enigmes de Pâques ». Les petits enquêteurs Fontanillois de 3 à 10 ans sont attendus dans le village pour une aventure pleine de mystères. Le départ se fera sous la halle.

Des énigmes seront affichées dans les vitrines des commerçants. Mais attention, ce n'est pas si facile ! Il faudra être malin pour les résoudre.

Un butin très gourmand attendra les enfants qui auront réussi le défi !



ANIMATION CARNAVAL

Un défilé haut en couleur !

Le 13 février, les rues du Fontanil-Cornillon ont vibré au rythme du carnaval annuel. Organisé par le Comité d'Animation, l'événement laissera de beaux souvenirs dans le cœur des petits et des grands.

Dès 9 h, les enfants du groupe scolaire du Rocher, vêtus de leurs plus beaux costumes, ont défilé jusqu'au parc municipal. où résonnait les rythmes envoûtants de la **batucada de l'école de musique**. Ils ont assisté à la traditionnelle mise à feu de M. Carnaval, décoré cette année par les enfants du centre de loisirs Claretière.

L'effigie s'est embrasée sous les applaudissements du public. Les flammes ont dansé emportant avec elles les **derniers frissons de l'hiver** pour le plus grand plaisir des enfants.

Après cette cérémonie, le Comité d'Animation offrait à tous les petits gourmands un bon goûter pour clôturer dans la joie et la bonne humeur ce carnaval de printemps.



PETITE ENFANCE RELAIS PETITE ENFANCE

Une formation aux gestes qui sauvent

Vendredi 2 et samedi 3 février, le Relais Petite Enfance du Fontanil-Cornillon organisait une **formation aux gestes de secours** à destination des assistantes maternelles, dans le cadre de ses missions d'accompagnement des professionnelles de la petite enfance. Une initiative très appréciée, qui a permis aux dix participants de **se confronter aux situations d'urgence**, entre théorie et pratique, et d'acquérir les bons gestes.



MUNICIPALITÉ CÉRÉMONIE D'ACCUEIL

Bienvenue aux nouveaux habitants

Vous avez emménagé au Fontanil-Cornillon récemment ? La Ville du Fontanil-Cornillon vous souhaite la bienvenue et vous propose un temps de rencontre et de découverte des services proposés sur la commune.

Une nouvelle rencontre à destination des nouveaux habitants se tiendra **samedi 30 mars** en salle du Conseil et des Mariages. Lors de ce moment de partage convivial autour d'un apéritif, les Fontanillois installés depuis février 2023 sur la commune pourront échanger avec l'équipe municipale et se renseigner sur les services et les infrastructures mis à leur disposition par la Ville.

Pour vous inscrire, merci de contacter le 04 76 56 56 56 ou d'envoyer un mail à accueil@ville-fontanil.fr



ASSOCIATION SOUTENIR LES ACCOMPAGNANTS

Des ateliers pour aider les aidants

Suite à la conférence du 4 octobre 2023 au Fontanil portant sur le thème « Aider les aidants », l'association « Révéler le Fontanil » organise des **ateliers en faveur des aidants** sur l'année 2024. Ils sont financés par le Département de l'Isère.

Ils seront animés par Sandrine Locatelli, coach de santé et ont pour but de rompre l'isolement des aidants.

Ils contribueront à : améliorer l'estime de soi, réduire le stress, favoriser un bien-être durable, encourager le passage à l'action pour agir plutôt que subir, être bien avec soi pour être bien avec les autres.

Ils auront lieu les mardis de 14 h 30 à 17 h à la salle Play Bach, Grande Rue, au Fontanil-Cornillon, aux dates suivantes :

- Les mardis 19 mars et 26 mars,
- Les mardis 2 avril et 9 avril,
- Les mardis 7 mai, 21 mai puis les mardis 4 juin, 18 juin et 2 juillet,
- Une séance de bilan aura lieu en septembre 2024 (date à confirmer).

Il est nécessaire de pouvoir assister à tous les ateliers.

Renseignements et/ou inscriptions : aidants38120@gmail.com
au 06 50 42 21 58.

SERVICE PUBLIC UNE INFORMATION ESSENTIELLE

URGENCE 114, le service public d'urgence réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques

Le 114 est le **service public d'urgence** gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours (SAMU, sapeurs-pompiers, police, gendarmerie) les plus proches, grâce à la conversation totale (visio, texte/voix, images).

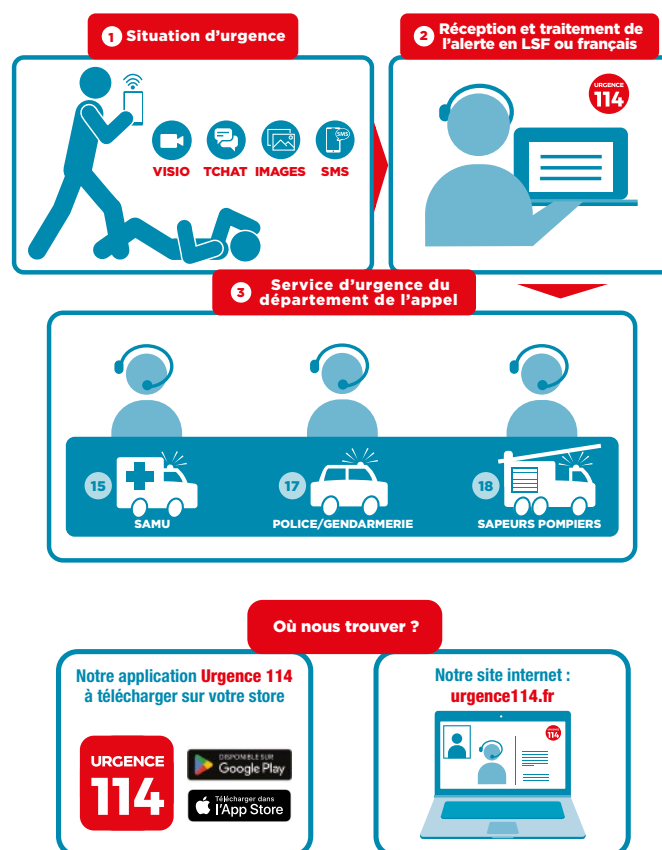
Vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence ?

Sur le site internet ou sur l'application **Urgence 114**, vous pouvez contacter directement le 114 : des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en lien direct avec le service d'urgence le plus proche. Dès maintenant, vous pouvez remplir à l'avance votre profil pour gagner du temps en cas d'urgence.

Plus d'informations sur : www.info.urgence114.fr

Le 114, comment ça marche ?

Vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence ?
Contactez immédiatement **Urgence 114**. Le 114 gèrera votre alerte en lien direct avec le service d'urgence du département de l'appel.



FESTIVAL DE L'AVENTURE VÉCUE

22 MARS
23
24 2024

FONTANIL
CORNILLON



ASSOCIATION FESTIVAL

L'Aventure commence !

Le programme des « Clefs de l'Aventure » se dévoile ! Pendant trois jours, du 22 au 24 mars, le cœur du village battra au rythme des projections, débats, conférences, expositions, ateliers et rencontres autour de l'aventure vécue. Des rendez-vous à ne pas manquer, qui présagent de beaux moments partagés. À vos agendas !

Les temps forts du festival

- Ouverture du festival

Vendredi 22 mars, à 21 h à l'Espace Jean-Yves Poirier
Cocktail de bienvenue | Court-métrage "BAKÉLITE" | Documentaire "PIANOCÉAN, SOUS LE CIEL DE L'OUEST" d'Anne-Lise et Pierrick Le Pellec | Concert de la navigatrice, pianiste et autrice compositrice Marieke Huysmans-Berthou. Entrée libre.

- Cérémonie de remise des prix Aventure • Regard sur le monde • Nature • Jeunesse (pour un court-métrage en sélection)
Samedi 23 mars à 20 h 30, à l'Espace Jean-Yves Poirier
Suivi du concert de « Drôle de Swing ». Entrée libre.

- Cérémonie de remise du prix du public et clôture du festival
Dimanche 24 mars à 18 h, à l'Espace Jean-Yves Poirier
Entrée libre.

- 15 LONGS MÉTRAGES
- 11 COURTS-MÉTRAGES
- ÉCHANGES AVEC LES RÉALISATEURS
- 2 CONCERTS
- COIN DES AVENTURES PARTAGÉES
EXPOSITIONS, ATELIERS, ...
- CAMP DE BASE, RESTAURATION

LA JEUNESSE MOBILISÉE !

Cette année, les jeunes élèves de CM1 et CM2 de l'école du Rocher auront leur mot à dire !

Ils remettront le « Prix jeunesse », spécialement créé en partenariat avec l'équipe enseignante, à l'un des courts-métrages en sélection. Ils participeront pour cela à des projections sur le temps scolaire, ainsi qu'à des échanges avec l'association.

À ne pas manquer



Spectacle « Voyage »

de la Compagnie Vocale

Samedi 23 mars à 15 h, Espace Claretière

La Cie Vocale présente son nouveau spectacle au profit de l'association Vivre Ensemble le Handicap Psychique (VELHP). Pendant près de 2 heures une vingtaine de choristes vous emmènera en voyage de New York à Lampedusa et de l'Afrique à l'Ecosse, en empruntant la Nationale 7 qui ne traverse pas Vesoul !

Tarif : 10 €. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Buvette sur place. Réservation : 06 70 77 19 05 ou 06 52 44 70 89, ou courriel : velhp38@hotmail.fr



Séance spéciale autour du film « Les vieillards », de Juliette De Marcillac.

Samedi 23 mars à 16 h, Espace Jean-Yves Poirier

Suivi d'un débat avec les associations Yambi et Solidafon.



Des projections en présence des réalisateurs, pour les amoureux de montagne et les seniors dynamiques !

- **YAPAD'ÂGE** - Elles ont 92 et 97 ans. Elles sont lourdes et sans dérailleur. Le rêve de ces deux vieilles bicyclettes ? Faire 1000 km. Ils ont entre 80 et 100 ans. Ils nagent, pédalent, jouent au tennis... Leur devise ? Tant qu'on peut le faire, il faut le faire. Une histoire qui fait changer de regard sur la rouille... et les rides.

Vendredi 22 mars à 15 h 30, Salle Play Bach

- **L'EVEREST EN PARTAGE** - Le célèbre alpiniste Marc Batard raconte son ascension de l'Everest à 70 ans.

Vendredi 22 mars à 16 h 30, Claretière

Samedi 23 mars à 15 h, Salle du Conseil et des Mariages (derrière la médiathèque)

- **FILS DU VENT** - Durant 90 jours, avec son sac de 5 kg, Jérémie Bigé, se lance dans une marche d'envergure à travers les montagnes du Kirghizistan et du Tadjikistan.

Vendredi 22 mars à 17 h, salle du Conseil et des Mariages (derrière la médiathèque)

Samedi 23 mars à 17 h, Espace Jean-Yves Poirier



Des ateliers à destination des familles

Origami, lecture de poésie théâtralisée animés par Artémuse, mais aussi poterie et fresque de la biodiversité...



Des expositions de photographies, pour explorer les « ailleurs »...

- **LE PAYS DES HAUTS COLS** - Édouard Bondaz / Espace Jean-Yves Poirier

- **LA HAUTE VALLÉE DU ZERAVSHAN** - Les frères Broncard / Espace Jean-Yves Poirier

- **VOIES NORMALES, CORDÉE D'EXILÉS SUR LE MONT BLANC** - Jolan Bérard / Médiathèque

De nombreux films et documentaires autour de l'aventure vécue, en montagne ou ailleurs !

Tout le programme sur le site du festival
lesclefsdelaventure.com



YAPAD'ÂGE



L'EVEREST EN PARTAGE



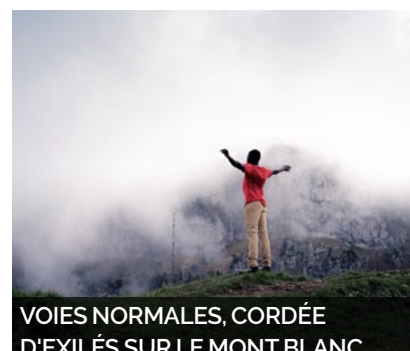
FILS DU VENT



LE PAYS DES HAUTS COLS



LA HAUTE VALLÉE DU ZERAVSHAN



VOIES NORMALES, CORDÉE D'EXILÉS SUR LE MONT BLANC

“

STEPHANE
DUPONT-FERRIER

Maire

Je remercie chaleureusement Odile Darmostoupe, présidente de l'association, ainsi que tous les bénévoles qui contribuent à l'animation de ce beau festival, et participent ainsi à faire rayonner notre village.

Les Fontanillois sont créatifs, investis et solidaires. La thématique de cette année – l'espérance – nous invite à porter un regard confiant vers l'avenir et ceux qui le portent. La programmation présentée cette année en témoigne. Ne manquez pas les rendez-vous à venir : une belle aventure collective nous attend ! »

“

ODILE
DARMOSTOUPÉ

Directrice du festival



« Créer et organiser un festival de l'aventure humaine sollicite en nous une énergie colossale, nous pousse dans nos retranchements et nous demande d'avoir beaucoup de foi à une époque où la culture et l'art sont en danger.

N'est-ce pas notre défi collectif de prendre soin de notre humanité dans cette période de notre histoire où tout semble vaciller et où la Vie est menacée de toute part ?

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi la thématique de « l'Espérance » afin d'arriver à poursuivre l'aventure.

Encore une fois les réalisateurs, les artistes et globe-trotteurs qui sont à nos côtés pour cocréer cette nouvelle édition, nous montrent que l'être humain mû par un idéal fort ou un esprit ouvert sur le monde, peut réaliser de grandes choses.

C'est avec joie que nous vous invitons à vivre l'aventure à nos côtés pour qu'ensemble nous puissions revivifier nos espérances en une humanité créatrice d'un futur apaisé.

Nous tenons tout particulièrement à remercier la fidèle équipe de bénévoles qui donne le meilleur d'elle-même. Sans elle, le festival n'aurait pu poursuivre son Aventure. »

EN PRATIQUE

Camp de base du festival, à l'Espace Jean-Yves Poirier

Pour rencontrer les bénévoles, les réalisatrices et les réalisateurs, les aventuriers, porteurs de projet et autres intervenants.

Avec « La Cantine des Clefs » et le « Clef Bar », qui serviront repas et boissons.

Réservation en ligne sur le site : lesclefsdelaventure.com

Tarifs réduits jusqu'au 17 mars.

Réservation également possible par courrier en envoyant un chèque à l'association « Les Clefs de l'Aventure », 2 allée Jean Orcel 38120 Fontanil Cornillon.

Billetterie sur place dès le vendredi 22 mars, à 10 h, à l'accueil du festival (Espace Jean-Yves Poirier) et dans chaque salle de projection.



C'était hier, la mémoire célébrée

Vendredi 2 février, anciennes et nouvelles générations étaient réunies en salle Play Bach pour une soirée d'exception autour de la mémoire et de la transmission.

Après une année de rencontres, d'échanges et de recueil de souvenirs, les portraits de sept Fontanilois parus dans un premier temps dans le journal municipal, ont été présentés à la manière d'un conte, faisant revivre le Fontanil d'autrefois.

À travers la voix de Sylvie Guignier, conteuse professionnelle à qui la commune a fait confiance pour recueillir et retranscrire ces témoignages, ces récits ont pris vie devant un public nombreux. Souvenirs d'école, quotidien des familles, cuisine, vie sociale, métiers, commerces, activités, accès au téléphone ou aux commodités, ruralité, amitiés, petites anecdotes et grands moments de notre histoire collective... Les spectateurs ont retrouvé ou découvert **une partie de l'histoire du village, à travers des portraits aussi touchants que passionnants.**

Le projet, initié par le groupe culture de la Ville et porté par Brigitte Mangione, adjointe en charge des animations et des loisirs et Nadège Callejon, conseillère municipale, a rassemblé élus et habitants autour d'un projet collectif, dans le cadre d'un projet municipal de **valorisation de la mémoire du patrimoine matériel et immatériel de la commune.** Et pour aller plus loin dans la **transmission et le lien entre générations,** les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants étaient invités à participer à cette rencontre. Ils avaient préparé quelques questions qu'ils ont posées à leurs aînés le soir du récit-conté.

Un beau moment d'échange et de partage au cours duquel **passé et présent se sont rencontrés.** Il restera gravé dans les mémoires mais aussi dans les pages d'un **livret édité par la Ville,** rassemblant les portraits, le conte et la présentation de la démarche.



“

BRIGITTE MANGIONE

Adjointe en charge de l'animation et des loisirs

NADÈGE CALLEJON

Conseillère municipale

« Merci à vous, chers aînés, de nous avoir permis de rentrer dans votre intimité, pour partager vos histoires, votre témoignage d'une vie au Fontanil. Cette transmission est un cadeau précieux, qui restera pour les générations présentes et futures. »

Pour découvrir ce livret et plonger dans l'histoire du village, rendez-vous en médiathèque et sur le site de la Ville : www.ville-fontanil.fr

ENVIRONNEMENT FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique : un nuisible à signaler

Le frelon asiatique est un redoutable prédateur pour tous les insectes et pour les abeilles en particulier. Pour limiter sa prolifération, des pièges sont installés dès le printemps, et des campagnes de sensibilisation sont menées pour inviter les habitants à les repérer et les signaler.

Le frelon n'a pas de prédateur, si ce n'est l'Homme. Pour agir contre cet insecte destructeur et nuisible pour l'environnement, le Ministère de l'Agriculture lance régulièrement des campagnes de piégeage et de prévention visant à limiter sa prolifération en forte hausse depuis quelques années. En Isère, la lutte contre le frelon asiatique est pilotée par le GDSA (Groupement de défense sanitaire apicole), avec le soutien des communes qui accompagnent les démarches engagées.

Un plan d'action coordonné avec les apiculteurs

Au Fontanil-Cornillon, un groupe de travail rassemblant apiculteurs et élus, en lien avec la fédération « Les abeilles iséroises » et la GDS Iséroise/section apicole, élabore le plan d'action mené sur son territoire, sous la coordination de Paul SEDELAC, apiculteur et ancien coordinateur des services techniques, et Renaud Antoine, conseiller municipal délégué en charge de la prévention des risques.

Des actions de piégeage commencent dans le village. L'objectif est d'attirer les fondatrices (frelons femelles sexuées qui vont construire de nouveaux nids) entre le mois de mars et de mai dans des pièges qui contiennent un appât sucré et protéiné. Chaque fondatrice capturée fait ainsi reculer la probabilité d'un nouveau nid, pour limiter l'augmentation du nombre de frelons. Si vous repérez de tels pièges dans la nature – bien identifiables grâce à leur étiquette – ne les touchez surtout pas.

Repérez les nids frelons asiatiques !

Au printemps, entre février et avril, la fondatrice frelon construit d'abord un nid primaire. Il s'agit d'un petit nid qui se développe allant de la taille d'une mandarine à celle d'un melon, situé généralement à l'abri (sous l'avancée d'un toit par exemple).

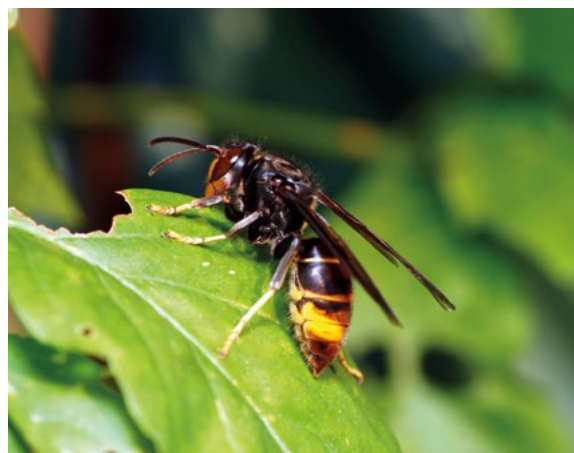
À partir du mois d'avril, les frelons quittent ce premier nid pour en construire un nouveau, appelé nid secondaire. Il est généralement situé dans un arbre entre 5 et 15 mètres de hauteur. Ce nid, (pouvant atteindre un mètre de diamètre) abrite des milliers de frelons.



Nid primaire



Nid secondaire



“

RENAUD ANTOINE

Conseiller municipal délégué en charge de la qualité de vie et de la prévention des risques



« Après le moustique tigre, nous faisons face à une nouvelle espèce envahissante. Restons vigilants et agissons ensemble pour limiter la propagation de ces insectes prédateurs. »



Si vous découvrez l'un de ces deux nids, prenez une photo et indiquez sa position la plus précise possible pour plus d'efficacité.

Plus d'informations sur www.frelonsasiatiques.fr

SERVICES L'ÉQUIPE DES TECHNIQUES

Deux nouveaux visages au sein de la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme

Ils rejoignent une équipe en pleine mutation, contribuant au dynamisme d'une organisation au service des habitants et de leur cadre de vie. Bienvenue à Romane Harduin et Christophe Buissière.

Christophe Buissière, 52 ans, a rejoint l'équipe des services techniques le 8 janvier dernier en tant qu'agent polyvalent d'intervention. Sa fonction ? Intervenir sur toutes les missions du quotidien dans l'espace public, en complément des interventions planifiées au sein du service : entretien courant dans les bâtiments communaux (peinture, électricité, plomberie, réparations diverses), soutien aux espaces verts : taille, tonte, désherbage, manutention ou encore traitement des incivilités. Un rôle de proximité qui convient parfaitement à ce passionné du bricolage et du travail manuel « *J'ai travaillé pendant 15 ans dans une entreprise familiale de distribution de boissons, dans laquelle j'ai été amené à faire preuve de beaucoup*

de polyvalence et d'adaptabilité. J'ai par la suite rejoint une équipe de spécialistes du pneu, dans le domaine de la géométrie poids lourds. Toutes ces missions m'ont permis de développer des compétences techniques variées. J'aime réparer, trouver des solutions et résoudre les problèmes. Ce poste répondait à tous mes critères ! »

Des qualités adaptées aux missions du poste, mobilisant réactivité et sens de l'initiative. « *J'ai grandi à Saint-Égrève, je connais très bien le Fontanil-Cornillon. Je suis très heureux d'avoir rejoint une équipe très accueillante, dans un environnement que j'apprécie tout particulièrement !* »



Romane Harduin, 26 ans, occupe depuis le 5 février le poste d'assistante de direction du service technique et urbanisme. Une fonction administrative et polyvalente qui correspond parfaitement à cette jeune femme originaire du Nord-Pas-de-Calais, récemment installée sur la région avec son compagnon militaire, muté à Varcès. « *Je suis ravie de rejoindre l'équipe du Fontanil-Cornillon, et de me former à de nouvelles compétences. Je travaillais auparavant dans une communauté de commune au service de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Une domaine qui me plait particulièrement. Je découvre désormais un nouvel environnement : un défi que je relève avec plaisir et qui me permet*

de retrouver une activité après mon congé maternité auprès de ma petite fille de 10 mois. » Romane intervient notamment sur les suivi des déclarations préalables, les permis de construire, le suivi administratif des plannings techniques et certaines actions liées à la gestion des risques. « *J'aime pouvoir recevoir les habitants pour les conseillers, et les orienter. Le contact de proximité est aussi enrichissant que formateur* »



Une équipe qui poursuit sa restructuration, avec l'arrivée prochaine de Jérémie Michas, nouveau responsable des Services Techniques et de l'Urbanisme dès le mois de mai.

PROJET AMÉNAGEMENT

Point d'information sur la rue du Lanfrey

L'aménagement de la rue du Lanfrey visant notamment à sécuriser les cheminements piétons et cycles a été retardé suite à une décision de Grenoble Alpes Métropole. La commune souhaite avancer, en partenariat avec TE 38 sur la partie « enfouissement des réseaux ». Les échanges avec la Métropole sont relancés et une réunion technique avec l'ensemble des partenaires s'est tenue fin février.

Retrouvez plus d'informations dans le Fontanilois du mois prochain. Une réunion publique sera prochainement proposée.



PROTECTION AU SERVICE DES AUTRES

Joaquim Resende, nouveau chef de caserne de Saint-Égrève

Après plus de 40 ans de carrière et d'engagement au service des autres, le lieutenant Bénistand a fait valoir ses droits à la retraite. Le lieutenant Joaquim Resende, sapeur-pompier professionnel depuis plus de 20 ans, lui succède au sein de la caserne de Saint-Égrève.

Une page se tourne au sein de l'équipe de pompiers de Saint-Égrève. Après une cérémonie de passation de commandement, le nouveau chef de caserne a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2024, dans la continuité d'un parcours exigeant au service de la sécurité des biens et des personnes.

Joaquim Resende débute sa carrière en 2003 à la caserne de Seyssinet avant de passer le concours d'officier en 2020 et de rejoindre la caserne de Grenoble. Il candidate au poste de commandement à l'annonce du départ à la retraite de son prédécesseur : *« Je connaissais bien la caserne de Saint-Égrève et son équipe, en tant que suppléant du lieutenant Bénistand pendant ses absences. C'est donc tout naturellement que j'ai présenté ma candidature. Une opportunité d'évolution que je suis heureux d'assumer »*

Son quotidien s'articule autour de missions fonctionnelles, permettant d'assurer la gestion globale de la caserne et de ses effectifs, pour que tout soit en ordre au moment de partir en intervention, mais aussi opérationnelles liées à son grade d'officier : *« J'assure également des gardes de chef de groupe, sur des interventions plus importantes. »*

Avec douze pompiers professionnels, et une trentaine de pompiers volontaires assurant des gardes en continu, la caserne de Saint-Égrève répond à toutes les situations d'urgence et de secours, avec professionnalisme, réactivité et don de soi. Un engagement qui force l'admiration et qui appelle à la plus grande reconnaissance.



crédit photo SDIS

DEVENEZ POMPIERS VOLONTAIRES !

La caserne de Saint-Égrève recherche 30 pompiers volontaires pour doubler ses effectifs. Pour s'engager dans cette voie, il n'est pas nécessaire d'avoir une condition physique hors du commun. Il s'agit surtout d'avoir du temps à donner, et de vouloir s'engager au service des autres. Il faut également être âgé(e) d'au moins 16 ans.

Comment procéder ? Rendez-vous directement à la caserne pour proposer votre candidature. Vous serez reçu en entretien, avant de vous inscrire pour différents tests d'aptitude.

Suivrons 5 semaines de formation avant de pouvoir être opérationnel et se voir confier de premières missions, avec l'accompagnement de pompiers agréés.

PROXIMITÉ BOÎTE À VŒUX

Vos souhaits pour la commune

Au cours de la cérémonie des vœux, le maire Stéphane Dupont-Ferrier proposait aux Fontanilois de déposer leurs souhaits pour la commune, tout au long du mois de janvier. Une démarche inédite proposant aux habitants de contribuer aux réflexions menées par l'équipe municipale.

Questionnement sur l'aménagement d'un espace de repos vers le Lanfrey, demandes relatives à la voirie et aux projets de travaux, propositions portant sur l'éclairage public ou les œuvres d'art valorisées par la Ville... Les propositions citoyennes n'étaient certes pas nombreuses – dix souhaits formulés – mais elles ont permis **d'engager des réflexions et d'identifier un peu mieux encore les préoccupations des habitants**, dans la continuité des **actions de proximité** menées par l'équipe municipale (réunions de quartier, permanences de rendez-vous, présence régulière sur les événements communaux).

Les souhaits ont fait l'objet de réponses personnalisées adressées par mail aux Fontanilois ayant laissé leurs coordonnées. Si toutes les demandes ne pourront faire l'objet d'une mise en œuvre effective – pour des raisons techniques ou par choix politique –, il est à noter que certaines d'entre elles concernaient des travaux déjà en cours (notamment concernant les travaux de la rue du Lanfrey ou de la modernisation en cours de l'éclairage public), et que l'ensemble des demandes ont été étudiées avec grand intérêt.

“

STEPHANE
DUPONT-FERRIER

Maire



« Merci aux Fontanilois qui ont participé à cette démarche : nous sommes à l'écoute de vos attentes et restons disponibles à tout moment pour échanger et avancer à vos côtés ! »

CIVISME JAIME MON VILLAGE, JE RAMASSE !

Lutter contre les déjections canines : un enjeu collectif !

Vous possédez un chien : vous devez veiller à son bien-être, à sa sécurité, mais vous êtes aussi responsable des dommages qu'il peut causer. Les déjections canines doivent être ramassées !

Le Fontanil-Cornillon est une commune au cadre agréable, appréciée pour sa **qualité de vie** et son **environnement préservé**. Pourtant, des incivilités liées aux déjections canines sont trop souvent constatées. L'article 1243 du Code Civil rappelle aux propriétaires d'un animal leur responsabilité légale concernant les potentiels dommages ou dégradations causées par leur compagnon à quatre pattes, notamment en ce qui concerne la propreté.

Ainsi, sur l'ensemble du territoire, la voie publique, les espaces publics, les espaces naturels, et les trottoirs, **les chiens doivent être tenus en laisse**. Par ailleurs, chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas le domaine public. Les maîtres doivent se munir de tout moyen pour ramasser les déjections de leur animal. Les contrevenants qui ne respecteraient pas cette règle s'exposent à une amende de 35 €.

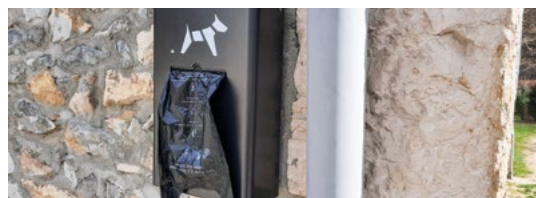
La mairie fournit des sacs plastiques dans des bornes de propreté canine pour faciliter ce geste citoyen.

Où trouver des bornes de propreté canine ?

- Parking sous l'église
- Espace Jean-Yves Poirier
- Gymnase Lionel Terray
- Piétonnier Buisière
- Chemin des Grenouilles
- Aire de pique-nique rue Bach
- Parvis de l'église
- Parc municipal
- Devant l'épicerie « Le Panier du Fontanil »

Ces sacs sont gratuits, mais ils sont réservés à cet usage. Merci de ne pas les utiliser dans d'autres circonstances.

Les services de la Ville s'efforcent de remplir régulièrement les bornes. Toutefois, les propriétaires sont tenus de toujours disposer d'un sac pour ramasser les déjections de leur chien.



ÉCONOMIE ÉNERGÉTIQUE COUP DE PROJECTEUR

Éclairage public : déjà des économies

Les travaux de renouvellement de l'éclairage public communal se poursuivent, associant performance énergétique et économie durable.

L'éclairage public est un poste important de la consommation d'énergie de la commune, qui représente la moitié de son budget annuel en électricité. La commune met en œuvre depuis 2022 un vaste plan d'actions visant à optimiser l'usage de ses équipements à travers deux solutions : **la modulation de l'intensité** et **l'extinction programmée**.

Après une première phase de remplacement du système d'éclairage de certains candélabres – notamment les boules fluo interdites aujourd'hui et les boules sodium – par des systèmes LED moins consommateurs sur les secteurs de la rue du Rocher, de la rue Girodière et du chemin de l'Orangerie, **la commune poursuit son action sur les rue du Rafour et de Grande Rue.**

S'ajoute à cette démarche d'investissement assumée, l'extinction programmée. **L'intensité lumineuse des candélabres équipés de LED varie désormais selon les horaires** : à 70% de leur intensité, de l'allumage à 23 h, puis de 20% de leur intensité de 23 h à 5 h du matin. Une solution expérimentée qui donne **entière satisfaction**, permettant d'aller plus loin dans l'économie d'énergie tout en maintenant une veille lumineuse adaptée la nuit.

Concrètement, quelles économies d'énergie ?



POUR UN CANDÉLABRE

Avant travaux
600 kWh consommés

Avec la technologie LED
212 kWh consommés



soit 65 %
d'économie

90 luminaires remplacés depuis 2022, avec pour effet une **réduction de 54 000 kWh à 19 080 kWh**.

34 920 kWh non consommés, c'est une **économie d'environ 7 000 €** par an (selon tarif en vigueur).



ENCORE MIEUX !

Il a été choisi de privilégier la modulation à l'extinction.

L'économie d'énergie réalisée grâce à la programmation des luminaires est d'environ **30% supplémentaires** soit une économie de **2 100 €** de plus par an.

302 luminaires LED actuellement sur les **963 luminaires** de la commune. **Soit 31 %** des candélabres déjà équipés.

Le passage en LED se poursuit !

ENVIRONNEMENT TRAITER LES DÉCHETS VERTS

Besoin d'un broyeur de végétaux ?

Afin de vous aider à réduire vos déchets verts en les réutilisant directement dans votre jardin, Grenoble-Alpes Métropole, en partenariat avec la commune du Fontanil-Cornillon, vous prête gratuitement un broyeur à végétaux.

La démarche se fait **uniquement en ligne** sur le site de la métropole via la rubrique "Réserver un broyeur à végétaux".

En faisant appel à ce service, vous vous engagez notamment à :

- Être domicilié et utiliser le broyeur au Fontanil-Cornillon ;
- Être majeur et veiller à ce qu'aucune personne mineure n'utilise le broyeur ou ne se tienne à proximité lors de son utilisation ;
- Lire le manuel d'utilisation remis avec le broyeur ;
- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation et de sécurité prodiguées par votre commune et inscrites dans le manuel d'utilisation du broyeur ;
- Utiliser le broyeur à des fins personnelles et non professionnelles ;
- Conserver le broyat produit à domicile pour une réutilisation en paillage ou en compostage par exemple ;
- Être considéré comme responsable des conséquences et dommages matériels et corporelles liés à toute utilisation non conforme du broyeur (utilisation par un tiers, non-respect des consignes...)

Le broyeur est prêté à la journée en semaine ou du vendredi au lundi le week-end. Il est à retirer auprès des services techniques de la commune, sur présentation de votre pièce d'identité et après remise d'un chèque de caution de 1 000 €.

La commune vous contactera une fois votre dossier de prêt validé en ligne, afin de définir les horaires de retrait et de restitution du broyeur.



Les délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du mardi 13 février 2024

Les élus du Conseil Municipal ont voté : qu'ont-ils décidé ?

- Révision des statuts du SIVOM du Néron – Modification des modalités de participation financière des communes
- Subvention exceptionnelle aux « Clefs de l'Aventure » - 3 000 € accordés à l'association pour soutenir la nouvelle édition du festival, qui rayonne sur l'agglomération et valorise l'action culturelle du village.
- Renouvellement de la convention relative à une police pluricommunale entre les villes de Saint-Égrève et du Fontanil-Cornillon - Poursuite du partenariat engagé, au service de la mutualisation des moyens de sécurité de proximité.
- Protocole de mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre - La commune a souhaité conventionner avec le Procureur de la République afin d'être autorisé à procéder à de rappels à l'ordre, dans le cadre d'actions de prévention de la délinquance.
- Clôture de la ZAC Chancelière - Procédure administrative de régularisation
- Convention ENEDIS – Parcelle AE 48 - Procédure d'urbanisme
- Modification du règlement pour l'attribution de l'aide à l'installation de panneaux photovoltaïques - La commune poursuit son soutien financier aux habitants souhaitant installer de tels panneaux, la délibération détaille les critères d'attribution.
- Modification du tableau des emplois - Les postes créés ou supprimés doivent faire l'objet d'un vote en conseil municipal, indépendamment des nominations qui elles sont individuelles (par arrêté) et non soumises à publication. Dans ce cas présent, des créations de postes au sein de la Direction des Services Techniques.
- Convention de mise à disposition d'un volontaire dans le cadre du service civique - La commune poursuit son engagement pour accueillir au mieux les enfants porteurs de handicap sur ses temps périscolaires et extrascolaires. Un service civique « inclusion » qui débute le 19 février.

Les procès-verbaux des Conseils Municipaux - contenant l'intégralité des délibérations, le relevé des échanges et des décisions - sont publics et publiés sur le site de la Ville www.ville-fontanil.fr < rubrique la Mairie < Délibérations.

Tous en scène

Pour apprendre, rien de mieux que la pratique ! Les élèves de Fonta Musique montent sur scène, et partagent leur passion avec envie et talent.

Lundi 29 janvier, les **combos de Fonta Musique** – abréviation de « combinaison » désignant de petits groupes de musiciens par opposition aux big bands – étaient rassemblés sur la scène de l'Atrium pour une soirée très appréciée. Sous la direction de leurs professeurs Nicolas Morant et Rodrigo Costa, les musiciens ont accueillis leurs camarades du conservatoire L'Unisson de Saint-Égrève, pour un **projet partagé impulsé par la dynamique du Réseau Trame**. Une rencontre musicale et conviviale qui a ravi les participants et le public, prochainement reconduite pour encore plus de blues, de jazz et de variété !

Autre soirée, autre instrument mais même plaisir : la première **audition des élèves de guitare** se tenait mercredi 7 février en salle du Conseil et des Mariages. Accompagnés par leurs enseignants Rodrigo Costa et Pierre-Yves Girard Soppet, les jeunes élèves ont présenté une sélection de morceaux choisis, devant un public nombreux et conquis. Une étape dans leur parcours d'apprentissage, pour encourager et progresser.

L'agenda de Fonta Musique est bien rempli : d'autres rencontres, auditions et projets ponctueront l'année jusqu'au spectacle de restitution de juin. Un beau programme qui témoigne du dynamisme et de l'implication de tout une école !



Un arbre devient... une sculpture !

Les plus observateurs auront sans doute identifié cette nouveauté sur la commune, en face de l'église. Là où trônait jadis un arbre se tient désormais... **une sculpture** ! Représentant une pile de livres s'évaporant en volutes abstraites, la réalisation fait écho à l'univers de la médiathèque à proximité, invitant à l'imagination et au rêve.

« L'arbre malade devait être abattu. Il était intéressant de conserver la matière pour créer quelque chose de nouveau et d'artistique valorisant l'espace public » explique Jules Colonna, agent des service techniques à l'origine de cette initiative.

Une réalisation remarquable, qui témoigne de la créativité et du dynamisme d'une équipe engagée pour l'embellissement de la commune.



ÇA VA SE PASSER

Du 5 mars au 20 avril 2024

EXPOSITION DE LA MÉDIATHÈQUE « MISSION AMAZONIE »

Cette exposition propose de découvrir la forêt amazonienne et les moyens de la protéger. Tout public. Informations : 04 76 56 01 88.

Jeudi 7 mars 2024

SOIRÉE ORCHESTRE, CHORALE, ÉVEIL MUSICAL

À 18 h à l'Espace Claretierre. Représentation musicale croisée de Fonta Musique.

Vendredi 8 mars 2024

DON DU SANG

de 16 h à 19 h 30 à l'Espace Jean-Yves Poirier. Infos et RDV sur : dondesang.efs.sante.fr

Samedi 9 mars 2024

BÉBÉ BOUQUINE, BÉBÉ COMPTINE

De 9 h à 9 h 30 à la Médiathèque
De 18 mois à 4 ans

Dimanche 10 mars 2024

VENTE DE DIOTS/POLENTA

par « les Galochards » du RCCN sur le marché.

Mercredi 13 mars 2024

HEURE DU CONTE

A 14h30 à la Médiathèque. À partir de 4 ans

AUDITION FLÛTE ET PIANO

À 18 h à l'Atrium. Représentation musicale sur scène des élèves de flûte et de piano.

Samedi 16 mars 2024

ATELIER CRÉATIF

De 10 h à 11 h à la Médiathèque. À partir de 6 ans, sur réservation au 04 76 56 01 88

AUDITION PIANO ET VIOLON

À 14 h à Fonta Musique - Salle Ravel
Représentation musicale sur scène des élèves de piano et de violon.

mardi 19 mars 2024

ATELIER COACHING

« AIDER LES AIDANTS »

De 14h30 à 17h salle Play bach. *Vous prenez soin d'un proche ?* Atelier collectif pour le aidants. Renseignement et infos 06 50 42 21 58

COMMÉMORATION

À 16 h 30 au monument aux morts cimetière. Cérémonie commémorative du « cessez le feu en Algérie du 19 mars 1962 »

Du 22 au 24 mars 2024

FESTIVAL CLEFS DE L'AVENTURE

Projections, animations et rencontres autour de l'aventure vécue. Informations et billetterie : lescledsdelaventure.com

Lundi 25 mars 2024

REPAIR CAFÉ

De 16 h à 19 h 30, à la MJC.
Dans les locaux de la MJC du Fontanil-Cornillon, des bénévoles vous aident à réparer vos objets cassés ou en panne. L'entrée est ouverte à tous, se fait sans rendez-vous.
Toutes les dates sur www.mjc-fontanil.fr

Mardi 26 mars 2024

ATELIER COACHING

« AIDER LES AIDANTS »

De 14h30 à 17h salle Play bach. *Vous prenez soin d'un proche ?* Atelier collectif pour le aidants. Renseignement et infos 06 50 42 21 58

Samedi 30 mars 2024

CÉRÉMONIE

DES NOUVEAUX ARRIVANTS

à 10 h 30 à la salle du Conseil et des Mariages. Sur inscription au 04 76 56 56 56 ou contact@ville-fontanil.fr.

Mercredi 3 avril 2024

CHASSE AUX ŒUFS

« LES ÉNIGMES DE PÂQUES »

À 15 h, RDV sous la halle.
Animation gourmande et familiale organisée par le Comité d'animation. Les enfants de 3 à 10 ans seront invités à résoudre des énigmes affichées sur les vitrines des commerçants du village, et recevront du chocolat en récompense. Infos au 06 66 53 89 38.

Mais aussi

MJC nouvel atelier mensuel "Autour du numérique" animé par El Mehdi, informaticien et bénévole.

Atelier ouvert à tous :

- découverte du numérique pour toute personne mal à l'aise avec cette thématique
- découverte et perfectionnement des outils numériques (logiciels de bureautique...) pour toute personne familiarisée à l'utilisation d'un ordinateur
- autres sujets spécifiques tels que CV ou autres présentations...

les samedis 16 mars, 13 avril, 25 mai et 8 juin 2024 de 10h à 12h à la MJC.

Venir avec son ordinateur de préférence.



LA VILLE RECRUTE

*Offres d'emploi
du Fontanil-Cornillon*

AGENT DE RESTAURATION SCOLAIRE

Missions de restauration scolaire, d'entretien des locaux communaux et de périscolaire matin et/ou soir. Poste à pourvoir dès que possible.

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Poste au sein du Multi-Accueil, à temps complet.

Poste à pourvoir dès que possible.

AGENT DE RESTAURATION MULTI-ACCUEIL

Poste au sein du Multi-Accueil, 25 h hebdomadaires (5 jours de 5 h avant et après la pause méridienne).

Poste à pourvoir dès le 1^{er} avril 2024.

AGENT POLYVALENT MULTI-ACCUEIL

Poste au sein du Multi-Accueil, à temps complet, titulaire du CAP petite enfance.

Poste à pourvoir dès que possible.

ADJOINT TECHNIQUE EN ESPACES VERTS

Au sein de la Direction des services techniques, le poste proposé : Jardinier à temps complet. Mission d'espaces verts, de propreté urbaine et missions diverses (manutention, etc.) avec le reste de l'équipe.

Poste à pourvoir pour le 1^{er} avril 2024.

Pour plus de renseignements, joindre la mairie. **CONTACT : Service RH - 04 76 56 56 56**
rferrara@ville-fontanil.fr

PETITES ANNONCES

PROPOSE cours de piano 15 euros la demi-heure, grande expérience en école de musique, Contact : 06 66 32 34 48.

À VENDRE Scooter électrique sans permis. Marque NIU Année 2019 Modèle M1 sport. Batterie électrique avec chargeur. Compteur 852 kilomètres. Très bon état. Prix : 1000 euros. Contact : 06 32 40 99 42

VOS ANNONCES
Les annonces pour Le Fontanillois sont à envoyer par e-mail à communication@ville-fontanil.fr avant le 19 mars 2024.

Jean-Sébastien Bressy

VENREDI 8 MARS 2024 - 20 h 30

Tarif : au chapeau - Réservation : ACIDI, 06 59 99 99 85 ou maisondulivre38@gmail.com - Repas 12 € (servi à 19 h 15)

Jean-Sébastien Bressy propose un tour de chant composé de chansons personnelles émouvantes, drôles, parfois graves mais toujours relevées d'une pointe d'humour attendrissante. Sa présence capte l'auditoire et la virtuosité de son jeu sert remarquablement la finesse des textes chantés. Il présente ici un nouveau spectacle haut en couleurs, entraînant le spectateur dans un voyage à la rencontre de personnages atypiques : « les Indiens » !



- Soirée Cabaret Chansons -

Super Catch de Latiag

SAMEDI 16 MARS 2024 - 20 h 30

Tarif : 6 à 8 € - Billetterie en ligne sur www.alpesconcerts.com

Latiag, troupe d'improvisation grenobloise, organise un tournoi de super catch impro durant lequel quatre duos de catcheurs constitués pour chacun d'un membre de Latiag et d'un(e) invité(e) d'une autre troupe grenobloise, vont s'affronter ! Encadrées par un arbitre qui s'octroie tous les pouvoirs, deux équipes de deux catcheurs improvisateurs s'affrontent dans un combat théâtral sans merci. Une ambiance survoltée, des comédiens ruisselants, une énergie explosive, des costumes improbables... pour des improvisations inoubliables !



- Théâtre d'improvisation -

Frédéric Vauthier

VENREDI 22 MARS 2024 - 20 h 30

Tarif : 15 € - Billetterie en ligne sur www.alpesconcerts.com

Médaillé d'or du département Jazz au Conservatoire National de Région de Lyon, Frédéric a développé un parcours marqué par sa polyvalence, une grande curiosité musicale et un goût prononcé pour les rencontres. Son dynamisme sans concession lui permet de collaborer avec des artistes de renom. D'abord au sein de Big Bands puis en plus petites formations, il a su développer un jeu swing et mainstream à la clarinette, inspiré par Buddy de Franco et Benny Goodman.



- Jazz Swing, blues, Hard-bop -

Deixa Gingar & Rodrigo Costa

VENREDI 29 MARS 2024 - 20 h 30

Tarif : 15 € - Billetterie en ligne sur www.alpesconcerts.com

Deixa Gingar (à prononcer « Deycha gingar »), c'est un savoureux mélange entre musique brésilienne traditionnelle et actuelle, teinté d'une pointe de jazz et de solos endiablés, qui fait lever le spectateur de sa chaise et chanter en chœur (et encore) avec eux !

Avec : Quentin Neldelcu – Bruno Bassan – Paula Mirhan Louise De Valence – Richard Posselt

Invité : Rodrigo Costa



- Soirée Brésil -

**RETROUVEZ BIENTÔT LA
NOUVELLE SAISON DE L'ATRIUM,
SUR WWW.VILLE-FONTANIL.FR
ET SUR LES RÉSEAUX DE LA VILLE !**



Facebook.com/AtriumFontanil



www.ville-fontanil.fr

Abstraction sur l'arbre & Petra

Par Patrick RICHON / Photographie

Du vendredi 8 au dimanche 17 mars 2024

Ce n'est pas une mais bien deux expositions que nous présente Patrick Richon à l'Atrium !

« Abstraction sur l'arbre »

La photographie abstraite, souvent qualifiée d'incompréhensible voire d'élitiste, est en réalité bien plus intéressante que cette perception réductrice. Offrant de multiples possibilités, la photographie abstraite pourrait être définie comme une image où le sujet n'est pas une évidence comme il peut l'être dans la photographie figurative.

L'approche du photographe dans cette série a été de choisir des motifs bien réels (sur l'arbre) mais rappelant des formes abstraites. Il photographie en cadrant soigneusement pour que l'œil s'interroge et s'inquiète de ce qu'il perçoit. La photo est bien une représentation fidèle de la réalité, mais c'est cette réalité elle-même qui renvoie des formes abstraites.

« Petra »

Patrick Richon nous emmène en voyage à Petra. Célèbre pour son architecture imposante et son habile système d'alimentation en eau, elle est nommée « Cité rose ».

Le photographe nous livre une série de détails de tombeaux taillés dans le grès, pour en révéler l'infinité de couleurs, de mouvements dans des compositions picturales.

Permanences :

- Mercredi, vendredi et samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h
- Dimanche de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h

Entrée gratuite.



Focales multiples

Par le Club photo du Fontanil / Photographie

Du vendredi 5 au dimanche 14 avril 2024

Vernissage jeudi 4 avril 2024, à 18 h 30

Les photographes du club présentent une exposition inédite, reflet de leurs recherches et de leur créativité.

Permanences :

- Mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h
- Vendredi de 15 h à 19 h
- Samedi et Dimanche de 10 h à 12 h 30

Entrée gratuite.



CITOYENNETÉ

Permanences des élus

Les élus sont à votre écoute et répondent à vos questions. Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous en contactant le secrétariat.

Des permanences sont également organisées chaque premier mercredi du mois, à partir de 18 h sur rendez-vous.

Prochaines permanences :

- mercredi 13 mars 2024
- mercredi 3 avril 2024

Les adjoints ou conseillers municipaux reçoivent également sur rendez-vous.

Secrétariat :

04 76 56 56 43 - contact@ville-fontanil.fr

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra **mardi 2 avril 2024**. Son ordre du jour sera prochainement publié sur le site Internet de la Ville. Retrouvez les délibérations votées lors du conseil municipal du **mardi 13 février 2024** sur le site de la Ville, rubrique « La Mairie/Vie Municipale/Délibérations ».

Scannez-moi!



À votre service

Nous vous rappelons que les services reçoivent en dehors des heures d'ouverture de l'accueil de la mairie, en s'adaptant à vos disponibilités. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous..

TRIBUNES D'EXPRESSION

LA FISCALITÉ DU SIVOM DU NÉRON ÉVOLUE VERS PLUS D'ÉQUITÉ

À la création du Sivom en 1987, 3 communes en font partie (Fontanil-Cornillon, Saint-Egrève et Saint-Martin-le-Vinoux). En 1995, il évolue et intègre 3 communes supplémentaires des balcons de chartreuse (Mont-Saint-Martin, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse).

Jusqu'à présent, les contributions des communes étaient différentes : 121 € par habitant au Fontanil, 106 € à St-Egrève, 82 € à St-Martin-le-Vinoux, et 2€ par habitant pour Mont-St-Martin, Quaix et Proveysieux.

L'année 2023 a été consacrée aux échanges entre les 6 communes membres pour décider des évolutions du financement du syndicat et permettre plus d'équité entre les habitants.

Si l'équité ne veut pas dire l'égalité, les maires et élus du Sivom ont travaillé et échangé pour essayer d'arriver à un consensus.

La modification de l'article 19 des statuts portant sur la répartition des dépenses et les modalités de participation financière des communes membres au syndicat a été décidé sur 3 critères (population, potentiel fiscal, bases de taxes foncières). Les 3 communes du balcon voyant leur contribution minorée de 50% afin de tenir compte de l'éloignement des infrastructures.

Début 2024, les élus du Sivom puis l'ensemble des conseils municipaux des 6 communes ont dû voter sur le changement du mode de financement du Sivom. Seule la commune de Proveysieux a voté contre ce changement refusant donc la mise en place de plus d'équité entre les habitants de notre bassin de vie.

VOUS PRENEZ SOIN D'UN PROCHE ?

L'Association REVELER LE FONTANIL et vos trois élus sont heureux de vous informer que le Département de l'Isère a donné une réponse favorable à leur demande de subvention et que ce dernier finance donc les ateliers collectifs en faveur des AIDANTS, qui auront lieu entre mars et septembre 2024.

Nous portons ce projet depuis début 2023 et avons sollicité le CCAS du Fontanil afin qu'il s'y associe, ce qu'il n'a pas souhaité.

Les ateliers gratuits seront animés par Sandrine Locatelli, coach de santé auprès des Aidants. Ils auront pour but :

- D'améliorer l'estime de soi,
- De réduire le stress,
- De favoriser un bien-être durable,
- D'encourager le passage à l'action pour agir plutôt que subir.

Au fil des ateliers, l'aidant va apprendre à prendre soin de lui, à identifier ce qui le ressource, ce qui lui fait plaisir, prévenir l'épuisement.

Ce sera donc un travail individuel mais dans un cadre collectif et dont l'approche scientifique a été validée.

Un cadre de bienveillance et de confidentialité sera défini collectivement au début des ateliers afin d'établir un climat de confiance propice à l'ouverture aux autres. Il est nécessaire de pouvoir assister à l'ensemble du cycle.

Les séances auront lieu les mardis de 14 h 30 à 17 h à la salle Play Bach du Fontanil :

Les 19 et 26 mars, 2 et 9 avril, 7, 21 mai, 4 et 18 juin et 2 juillet.

Une séance bilan aura lieu en septembre 2024.

Renseignements/inscriptions : aidants38120@gmail.com et/ou 06.50.42.21.58

MAIRIE

2 rue Fétola

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 04 76 56 56 56 - ville-fontanil.fr - contact@ville-fontanil.fr

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Le secrétariat du CCAS est ouvert au public tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Tél. 04 76 56 56 56

RELAIS PETITE ENFANCE

Permanences à l'Univers des tout-petits, espace multi-accueil du Fontanil-Cornillon, le mercredi de 13 h 30 à 17 h ou sur rendez-vous. Temps collectifs le jeudi de 9 h à 11 h. Tél. 06 83 34 02 65 - rpe@ville-fontanil.fr

L'UNIVERS DES TOUT-PETITS

4 Allée Charles Baudelaire

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil régulier ou occasionnel des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Pour tout renseignement, prendre RDV avec la directrice. Tél. 04 76 75 25 93

MÉDIATHÈQUE

5 bis rue Fétola

Ouverture le mardi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h, fermeture le lundi et jeudi. Tél. 04 76 56 01 88 - mediatheque@ville-fontanil.fr - mediatheque.ville-fontanil.fr

FONTA MUSIQUE

Impasse Girodière

Renseignement: fontamusique@ville-fontanil.fr

Tél. 04 76 56 56 56



Pour toute urgence, contactez le 17.

Pour joindre la Police Municipale

Responsable: Claude Pruvost

Tél: 04 76 56 53 66

Portable: 06 82 84 65 62

Conciliateur de justice

Un conflit de voisinage ?

Des problèmes de copropriété ?

Des difficultés entre commerçants ou personnes ?

La conciliation peut vous aider.

Permanence proposée une fois par mois en mairie.

Renseignements et inscriptions à l'accueil.

**CENTRE DE LOISIRS - IFAC**

Espace Claretière - 6 rue du Cornillon

Contact: Patrice MUNOZ

Tél. 04 76 56 16 13 / 06 73 41 69 70.

Ouverture du secrétariat: pendant les vacances scolaires, le mardi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30; pendant les périodes scolaires, le mardi et jeudi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30. espace-claretiere.net espace-claretiere@ifac.asso.fr

ATRIUM

1ter rue du Moulin

Tél. 04 76 56 56 56

Facebook.com/AtriumFontanil

MEE-MIFE - Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

Accueil, Orientation pour l'Emploi, la Formation et le Numérique, pour tous les publics, les entreprises et les salariés.

4 av Général de Gaulle 38120 Saint-Égrève.

Tél. 04 76 13 18 05 - www.mee-mife.fr

contact@mee-mife.fr

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

- Grenoble Alpes Métropole 04 76 59 59 59

- Régie Assainissement 04 76 59 58 17

- Collecte ordures ménagères 08 00 50 00 27

- Déchèterie - 45 rue du Pont Noir 38120 Saint-Égrève

- 08 00 50 00 27

- Régie des eaux 08 00 50 00 48

- Voirie 08 00 80 58 07

SERVICES D'URGENCE

SAMU (appel gratuit): 15

Pompiers: 18 ou 112

Centre anti-poison: 04 76 42 42 42

Gendarmerie de Voreppe: 04 76 50 22 17

CHU de Grenoble: 04 76 76 75 75

Police Municipale: 04 76 56 53 66 - 06 82 84 65 62

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré par la même pharmacie le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30. **ATTENTION: plus de garde le soir de 19h à 20h.**

En dehors de ces heures, pour les urgences, **pharmadegarde.com** ou **3915**.

- 2 & 3 mars 2024 - Phie Nouvelle

121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 3

- 9 & 10 mars 2024 - Phie des Charmettes

Ctre Commercial «Les Charmettes» - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73

- 16 & 17 mars 2024 - Phie Casadella

61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84

- 23 & 24 mars 2024 - Phie de la Monta

Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69

- 30, 31 mars & 1^{er} avril 2024 - Phie du Fontanil

1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48

- 6 & 7 avril 2024 - Phie de Prédieu

1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67

- 13 & 14 avril 2024 - Phie Barnave

Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42

- 20 & 21 avril 2024 - Phie de la Pinea

Ctre Commercial «La Pinea» - Saint-Égrève, 04 76 75 43 3

- 27, 28 avril et 1^{er} mai 2024 - Phie Nouvelle

121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 33

- 4, 5, 8 & 9 mai 2024 - Phie des Charmettes

Ctre Commercial «Les Charmettes» - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73

- 11 & 12 mai 2024 - Phie Casadella

61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84

ÉTAT CIVIL**NAISSANCES**

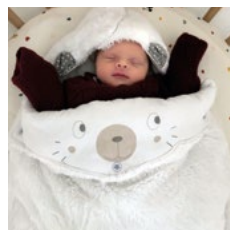
- | | |
|-----------------------------|-------------------|
| • LE PIQUET MAUDUET Léonie | Née le 01/01/2024 |
| • LE PIQUET MAUDUET Raphaël | Né le 01/01/2024 |
| • GOBALRAJA Lorenzo | Né le 05/02/2024 |

MARIAGE

- | | |
|---------------------------------------|---------------|
| • ZANCO Cloé et ALVES DA CUNHA Romain | Le 10/02/2024 |
|---------------------------------------|---------------|

DÉCÈS

- | | |
|----------------------------------|---------------|
| • PAOLI Solange née PEREIN | Le 26/01/2024 |
| • LAMBLING Gisèle née COSTENOBLE | Le 26/01/2024 |
| • VILLARD LOUIS | Le 23/01/2024 |
| • GUIGNIER Roger | Le 02/02/2024 |



GOBALRAJA Lorenzo



LE PIQUET MAUDUET Léonie et Raphaël

**FESTIVAL
DE L'AVENTURE
VÉCUE**

**22 MARS
23
24 2024**

**FONTANIL
CORNILLON**

LES CLEFS DE L'AVENTURE

Humaine

Films documentaires
Courts métrages
Expositions
Forum - Ateliers



www.lesclefsdelaventure.com